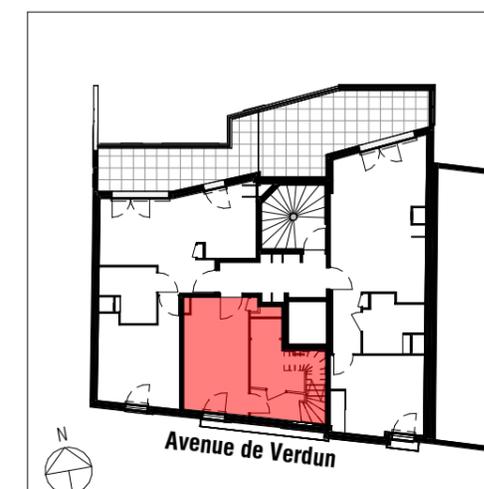


# QUARTUS

LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

L'APARTÉ  
202-204 Avenue de Verdun  
92130 - ISSY LES MOULINEAUX

APPARTEMENT	71
NIVEAU	R+7
TYPE	DUPLEX



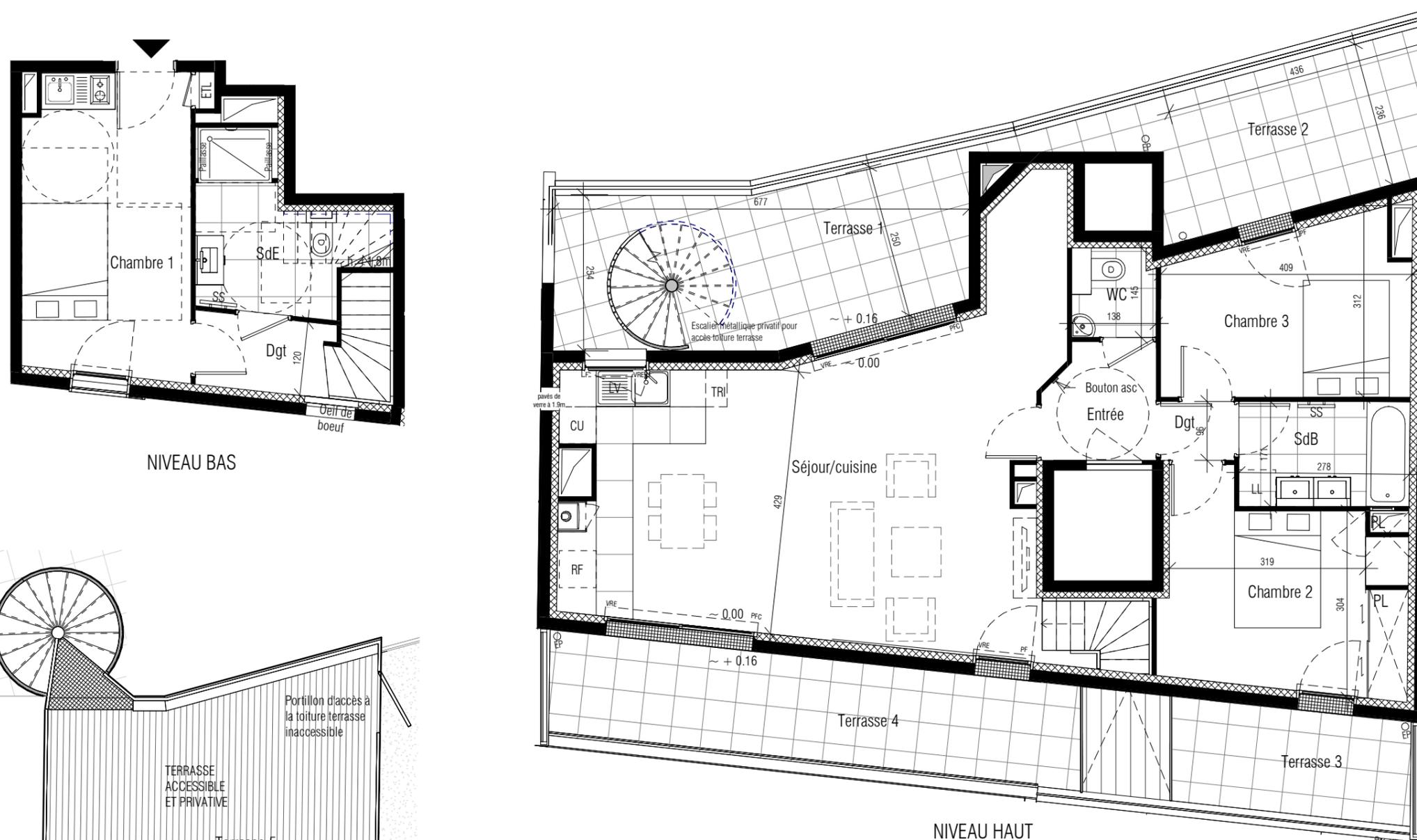
PIECES	SURFACE HABITABLE
Séjour/cuisine	38.90 m <sup>2</sup>
Chambre 1	13.33 m <sup>2</sup>
Chambre 2	11.48 m <sup>2</sup>
Chambre 3	10.51 m <sup>2</sup>
Salle d'Eau	6.25 m <sup>2</sup>
Salle de Bain	4.75 m <sup>2</sup>
Dgt	4.63 m <sup>2</sup>
Entrée	3.32 m <sup>2</sup>
WC	1.72 m <sup>2</sup>
Dgt	1.15 m <sup>2</sup>
TOTAL	96.04 m <sup>2</sup>

EXTERIEUR	SURFACE
Terrasse 1	17.30 m <sup>2</sup>
Terrasse 2	11.92 m <sup>2</sup>
Terrasse 3	6.79 m <sup>2</sup>
Terrasse 4	14.94 m <sup>2</sup>
Terrasse 5	21.84 m <sup>2</sup>
TOTAL	72.79 m <sup>2</sup>

NOTA : La surface des placards est incluse dans celles des pièces attenantes.  
Le mobilier est représenté à titre indicatif.

DATE:	20/09/2024	IND:	A
-------	------------	------	---

M-A ARCHITECTES



NIVEAU BAS

NIVEAU HAUT

TOITURE TERRASSE PRIVATIVE

VRE	Volet roulant électrique	Dgt	Dégagement
GC	Garde-corps	ETL	Tableau électrique
PF	Porte-fenêtre	PL	Placard
F	Fenêtre	CH	Chaudière
FF	Fenêtre fixe	SS	Sèche-serviettes
PFC	Porte fenêtre coulissante	LL	Lave-linge
EP	Descente d'eau pluviale	LV	Lave-vaisselle
	Gaine technique	RF	Réfrigérateur
	Poutres et retombées	CU	Cuisson
	Soffite	TRI	Emplacement pour le tri

SIGNATURE SSCV ISSY PETIT VERDUN :

SIGNATURE ACQUEREUR :

NOTA :  
Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Des modifications peuvent être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation notamment pour les dimensions libres, les positions de baies, équipements et hauteurs sous plafonds. Les surfaces données sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafond, emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1).

0 0.5 1 2 3



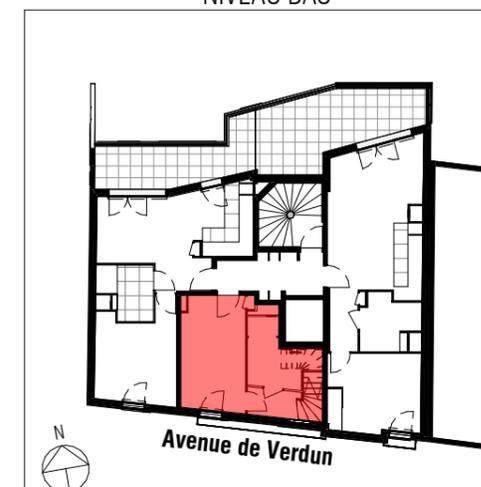
# QUARTUS

LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

L'APARTÉ  
202-204 Avenue de Verdun  
92130 - ISSY LES MOULINEAUX

APPARTEMENT	71
NIVEAU	R+7
TYPE	DUPLEX

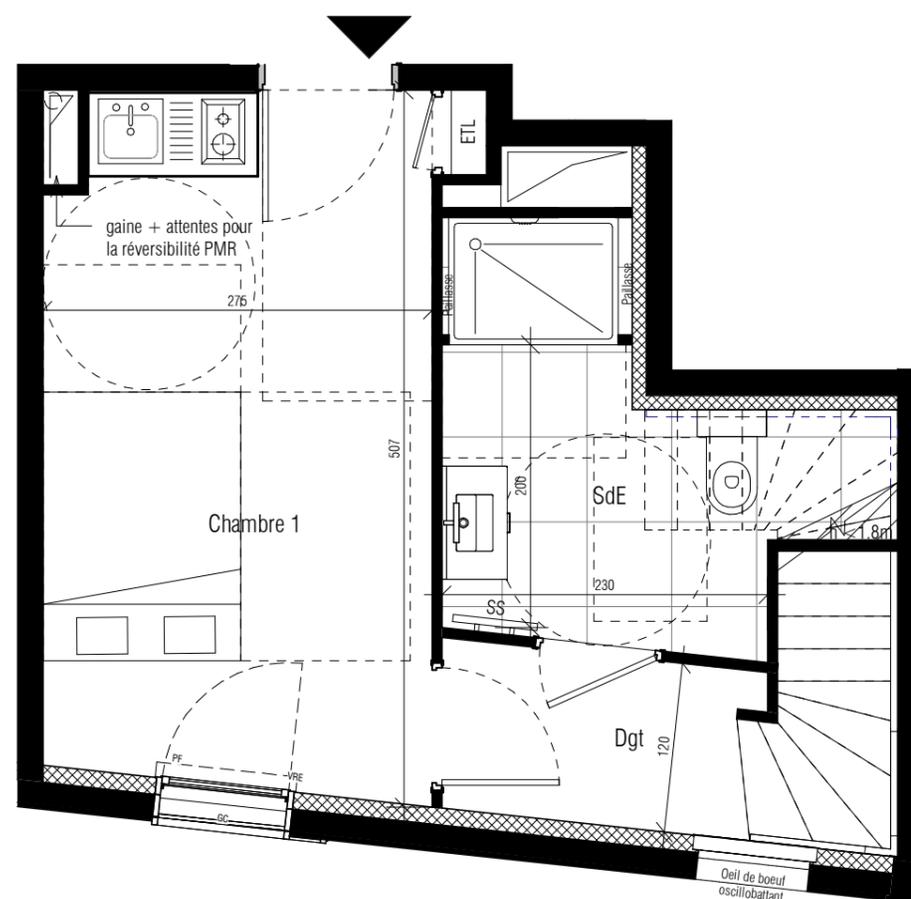
## NIVEAU BAS



PIECES	SURFACE HABITABLE
Séjour/cuisine	38.90 m <sup>2</sup>
Chambre 1	13.33 m <sup>2</sup>
Chambre 2	11.48 m <sup>2</sup>
Chambre 3	10.51 m <sup>2</sup>
Salle d'Eau	6.25 m <sup>2</sup>
Salle de Bain	4.75 m <sup>2</sup>
Dgt	4.63 m <sup>2</sup>
Entrée	3.32 m <sup>2</sup>
WC	1.72 m <sup>2</sup>
Dgt	1.15 m <sup>2</sup>
TOTAL	96.04 m <sup>2</sup>

EXTERIEUR	SURFACE
Terrasse 1	17.30 m <sup>2</sup>
Terrasse 2	11.92 m <sup>2</sup>
Terrasse 3	6.79 m <sup>2</sup>
Terrasse 4	14.94 m <sup>2</sup>
Terrasse 5	21.84 m <sup>2</sup>
TOTAL	72.79 m <sup>2</sup>

NOTA : La surface des placards est incluse dans celles des pièces attenantes.  
Le mobilier est représenté à titre indicatif.



VRE	Volet roulant électrique	Dgt	Dégagement
GC	Garde-corps	ETL	Tableau électrique
PF	Porte-fenêtre	PL	Placard
F	Fenêtre	CH	Chaudière
FF	Fenêtre fixe	SS	Sèche-serviettes
PFC	Porte fenêtre coulissante	LL	Lave-linge
EP	Descente d'eau pluviale	LV	Lave-vaisselle
	Gaine technique	RF	Réfrigérateur
	Poutres et retombées	CU	Cuisson
	Soffite	TRI	Emplacement pour le tri

SIGNATURE SSCV ISSY PETIT VERDUN :

SIGNATURE ACQUEREUR :

NOTA :  
Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Des modifications peuvent être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation notamment pour les dimensions libres, les positions de baies, équipements et hauteurs sous plafonds. Les surfaces données sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafond, emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1).



DATE: 20/09/2024 IND: A

M-A ARCHITECTES

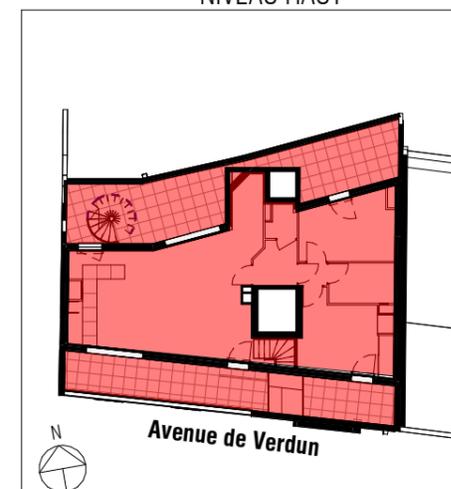
# QUARTUS

LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

L'APARTÉ  
202-204 Avenue de Verdun  
92130 - ISSY LES MOULINEAUX

APPARTEMENT	71
NIVEAU	R+8
TYPE	DUPLEX

## NIVEAU HAUT



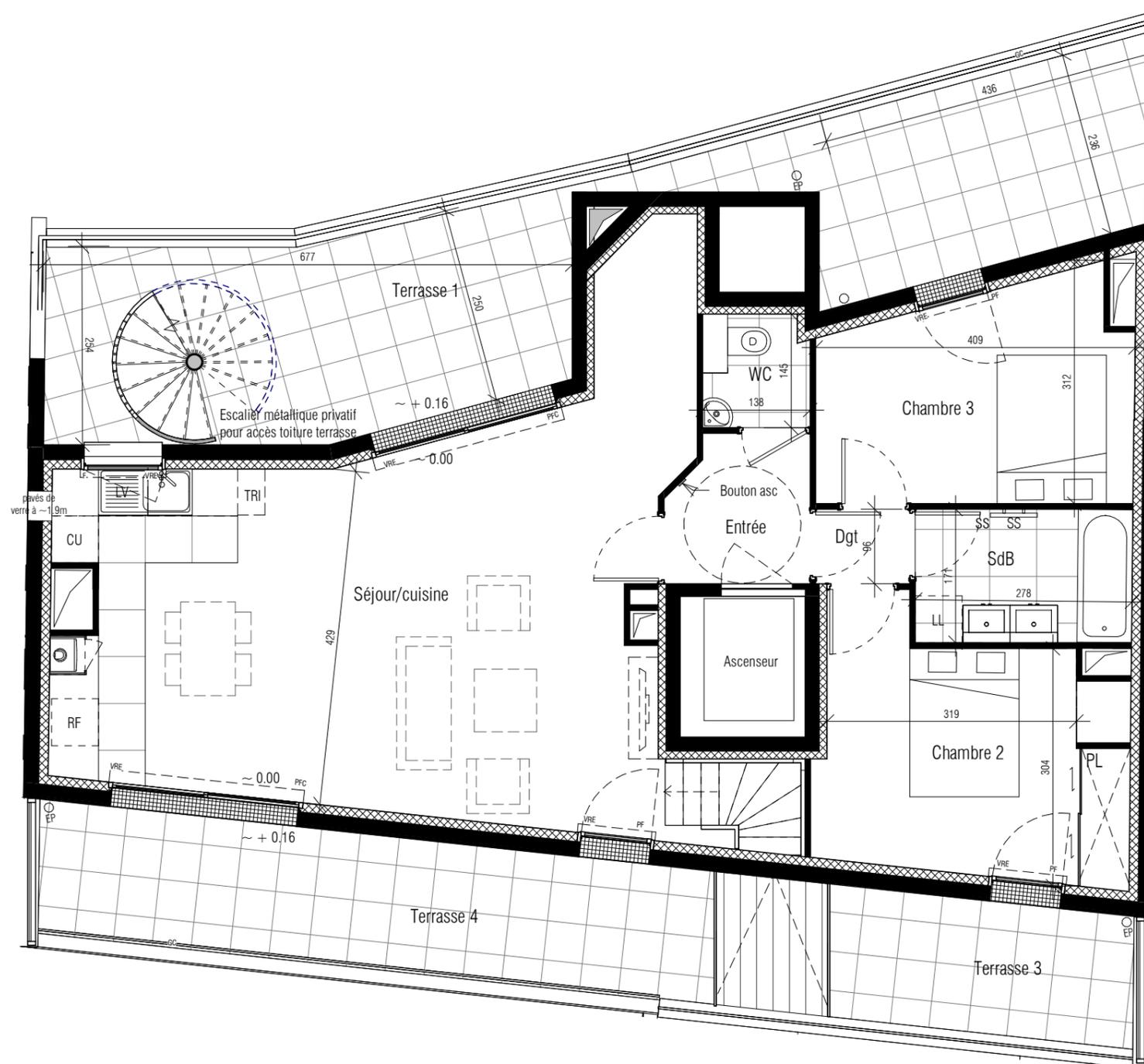
PIECES	SURFACE HABITABLE
Séjour/cuisine	38.90 m <sup>2</sup>
Chambre 1	13.33 m <sup>2</sup>
Chambre 2	11.48 m <sup>2</sup>
Chambre 3	10.51 m <sup>2</sup>
Salle d'Eau	6.25 m <sup>2</sup>
Salle de Bain	4.75 m <sup>2</sup>
Dgt	4.63 m <sup>2</sup>
Entrée	3.32 m <sup>2</sup>
WC	1.72 m <sup>2</sup>
Dgt	1.15 m <sup>2</sup>
TOTAL	96.04 m <sup>2</sup>

EXTERIEUR	SURFACE
Terrasse 1	17.30 m <sup>2</sup>
Terrasse 2	11.92 m <sup>2</sup>
Terrasse 3	6.79 m <sup>2</sup>
Terrasse 4	14.94 m <sup>2</sup>
Terrasse 5	21.84 m <sup>2</sup>
TOTAL	72.79 m <sup>2</sup>

NOTA : La surface des placards est incluse dans celles des pièces attenantes.  
Le mobilier est représenté à titre indicatif.

DATE:	20/09/2024	IND:	A
-------	------------	------	---

M-A ARCHITECTES



VRE	Volet roulant électrique	Dgt	Dégagement
GC	Garde-corps	ETL	Tableau électrique
PF	Porte-fenêtre	PL	Placard
F	Fenêtre	CH	Chaudière
FF	Fenêtre fixe	SS	Sèche-serviettes
PFC	Porte fenêtre coulissante	LL	Lave-linge
EP	Descente d'eau pluviale	LV	Lave-vaisselle
	Gaine technique	RF	Réfrigérateur
	Poutres et retombées	CU	Cuisson
	Soffite	TRI	Emplacement pour le tri

SIGNATURE SSCV ISSY PETIT VERDUN :

\_\_\_\_\_

SIGNATURE ACQUEREUR :

\_\_\_\_\_

NOTA :  
Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Des modifications peuvent être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation notamment pour les dimensions libres, les positions de baies, équipements et hauteurs sous plafonds. Les surfaces données sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafond, emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1).



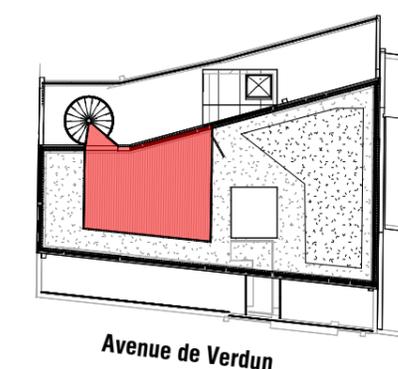
# QUARTUS

LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

L'APARTÉ  
202-204 Avenue de Verdun  
92130 - ISSY LES MOULINEAUX

APPARTEMENT	71
NIVEAU	R+9
TYPE	DUPLEX

## TOITURE TERRASSE PRIVATIVE



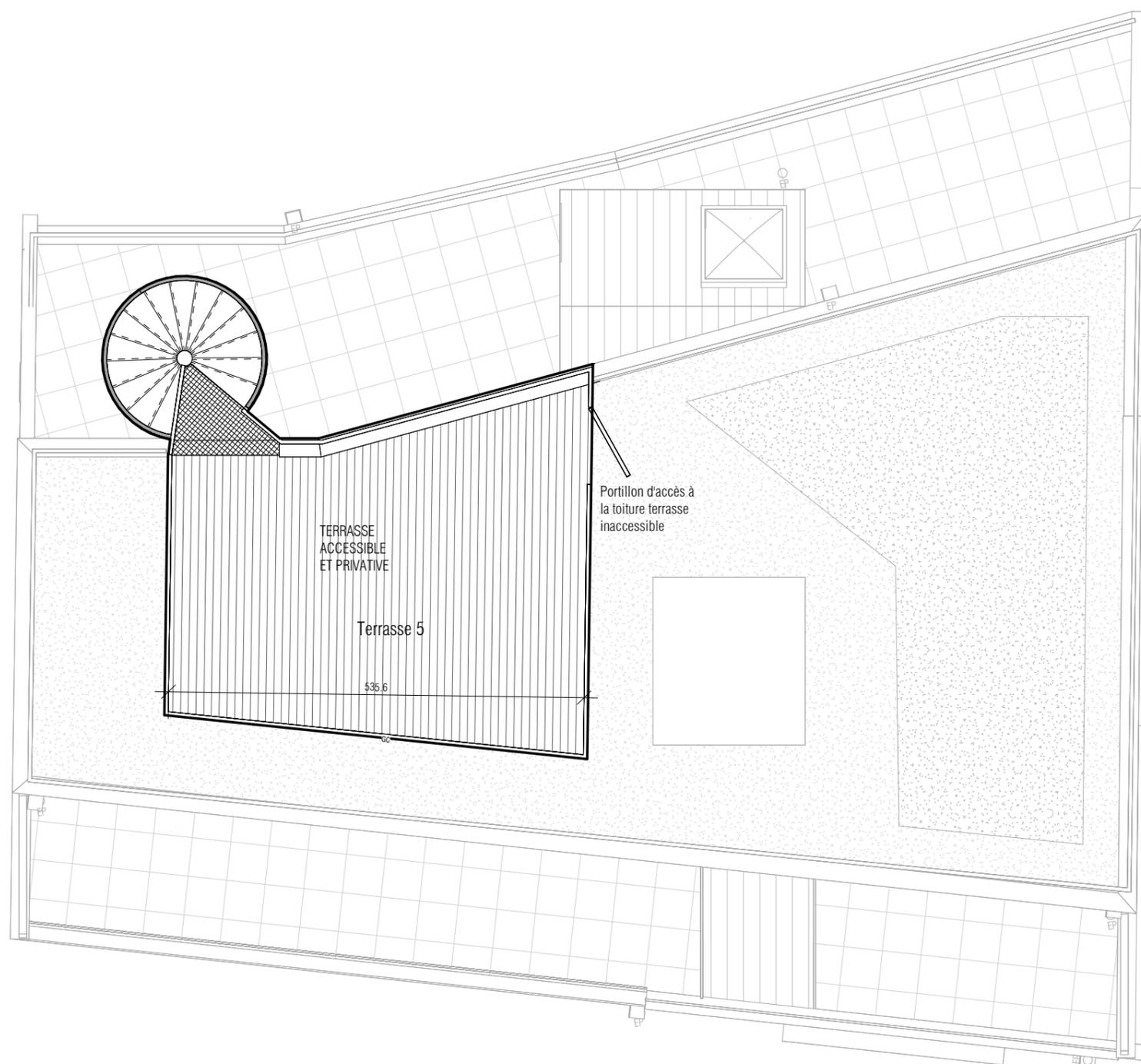
PIECES	SURFACE HABITABLE
Séjour/cuisine	38.90 m <sup>2</sup>
Chambre 1	13.33 m <sup>2</sup>
Chambre 2	11.48 m <sup>2</sup>
Chambre 3	10.51 m <sup>2</sup>
Salle d'Eau	6.25 m <sup>2</sup>
Salle de Bain	4.75 m <sup>2</sup>
Dgt	4.63 m <sup>2</sup>
Entrée	3.32 m <sup>2</sup>
WC	1.72 m <sup>2</sup>
Dgt	1.15 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>96.04 m<sup>2</sup></b>

EXTERIEUR	SURFACE
Terrasse 1	17.30 m <sup>2</sup>
Terrasse 2	11.92 m <sup>2</sup>
Terrasse 3	6.79 m <sup>2</sup>
Terrasse 4	14.94 m <sup>2</sup>
Terrasse 5	21.84 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>72.79 m<sup>2</sup></b>

NOTA : La surface des placards est incluse dans celles des pièces attenantes.  
Le mobilier est représenté à titre indicatif.

DATE:	20/09/2024	IND:	A
-------	------------	------	---

M-A ARCHITECTES



VRE	Volet roulant électrique	Dgt	Dégagement
GC	Garde-corps	ETL	Tableau électrique
PF	Porte-fenêtre	PL	Placard
F	Fenêtre	CH	Chaudière
FF	Fenêtre fixe	SS	Sèche-serviettes
PFC	Porte fenêtre coulissante	LL	Lave-linge
EP	Descente d'eau pluviale	LV	Lave-vaisselle
	Gaine technique	RF	Réfrigérateur
	Poutres et retombées	CU	Cuisson
	Soffite	TRI	Emplacement pour le tri

SIGNATURE SSCV ISSY PETIT VERDUN :

\_\_\_\_\_

SIGNATURE ACQUEREUR :

\_\_\_\_\_

NOTA :  
Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Des modifications peuvent être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation notamment pour les dimensions libres, les positions de baies, équipements et hauteurs sous plafonds. Les surfaces données sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafond, emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1).

